

276 P NP DM27

Projet de parc éolien Massif du Sud

6211-24-023

Beauceville, le 13 janvier 2011

Mme Anne-Lyne Boutin

Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

57 rue St-Amable, bureau 2.10

Québec Qc G1R 6A6

Madame,

Tel que convenu lors d'un entretien téléphonique, vous trouverez ci-joint un mémoire à l'intention de la commission sur le projet de parc éolien Massif du Sud.

Je suis **Claude Mercier** propriétaire d'un terrain privé affecté par le projet éolien et en accord avec ce projet.

Pour informations supplémentaires, mes coordonnées sont :



Claude Mercier

MÉMOIRE

PROJET DU PARC ÉOLIEN MASSIF DU SUD

Présentation d'un mémoire à l'intention des membres du BAPE

Bonjour,

Je suis originaire de Saint-Luc de Bellechasse et je suis propriétaire d'un lot à caractère forestier. Dans le but d'y avoir une forêt modèle, je fais de la coupe sélective à chaque année et j'envisage d'y construire un chalet en bois rond dans un avenir prochain.

Je veux exprimer mon opinion sur le projet éolien Massif du Sud. J'ai plus de 60 ans, je suis né à St-Luc. Au fil des ans, j'ai assisté au déclin économique de la municipalité, et à l'exode des jeunes faute d'emplois. Ayant moi-même gagné ma vie de façon honorable, je suis persuadé que ce projet permettrait à de jeunes couples d'en faire autant, tout en apportant un regain de jeunesse dans la région. Je me réjouis du fait que plus de la moitié des éoliennes seraient implantées à St-Luc, ce qui aura comme incidence de donner un second souffle aux payeurs de taxes de plus en plus vieillissant, dans une municipalité jusqu'ici condamnée à une fermeture éventuelle. Il faut ajouter que les redevances que le projet apporterait aux privés, aux municipalités et aux MRC, permettraient un essor économique non négligeable pour les organismes et leurs bénévoles, qui les inciteraient à développer d'autres projets. Voilà enfin un projet d'énergie renouvelable qui fournirait l'occasion de consolider et développer l'économie municipale et régionale.

En ce qui concerne les impacts sur la faune, la flore, les cours d'eau, plusieurs spécialistes y compris les différents ministères impliqués se sont penchés sur le dossier, et ceux-ci ont mentionnés lors d'une soirée d'audience et je cite l'un d'eux (**C'a fait 4 ans qu'on travaille avec le promoteur, celui-ci s'est rendu à toutes nos exigences, il n'y a aucune raison de mettre le dossier en attente pour de nouvelles études.**). Je fais confiance à leur sens du professionnalisme.

Par contre, je me permets de souligner que durant les consultations et étapes du processus du BAPE, les gens opposés au projet utilisent des moyens suspicieux pour créer des débats non réels. Je donne comme exemple, que les opposants trouvaient inacceptable que 120,000 personnes soient privées de leurs loisirs si le projet se réalisait, mais lorsque que le président de l'assemblée s'est informé auprès du responsable du parc Massif du Sud de la fréquentation de celui-ci par les adeptes, il nous a informé que seulement 55,000 personnes fréquentaient le centre de ski et que 5,000 autres fréquentaient le reste des activités du parc. Je ne citerai que cet exemple.

La population et les responsables régionaux veulent la réalisation de ce projet de développement durable et économique, et je suis convaincu de sa nécessité et j'espère que les hauts décideurs en seront tout autant convaincus.

Le 13 janvier 2011